



AVIS D'IMPOSITION

TAXES FONCIÈRESvotées et perçues par la commune, le département,
la région et divers organismes**2008**M BOUCHER FREDERIC DANIEL
ANDRE EPX MEUREE ROSA

34 RUE DE L YVRON

77540 COURPALAY
PROP/INDIVIS 4101 372207 CMME BOUCHER ROSA
NEE MEUREE
PROP/INDIVIS 372208

DÉPARTEMENT : 770 SEINE-ET-MARNE

COMMUNE : 493 A VERNEUIL-L ETANG

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
Taux 2007	26,08%	%	1,62%	11,10%	1,27%	%	0,165%	9,08%
Taux 2008	26,08%	%	1,62%	11,10%	1,27%	%	0,165%	9,08%
Adresse	35 RUE DE LA GARE							
Base	1962		1962	1962	1962		1962	1962
Cotisation	512		32	218	25		3	178
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations 2007								
2008	512		32	218	25		3	178
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%	%	%
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
Taux 2007	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2008	%	%	%	%	%	%	%	%
Base terres non agricoles								
Base terres agricoles								
Cotisations 2007								
2008								
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%	%	%
	Dégrevements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties				Base du forfait forestier ③	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance accidents agricole	
Base « État »							x	
Base « collectivités »								

-Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations,
voir renvoi 2 au verso.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥

Dégrevement « Habitation principale » ⑦

Dégrevement JA « État » ⑧

Dégrevement JA « collectivités » ⑧

Montant de votre impôt :

1045

**RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS
SUR LE CALCUL DE L'IMPÔT**

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Pour l'exonération ou le dégrèvement des personnes âgées : s'adresser au centre des impôts (voir au verso)

Centre des impôts : 770 4101 112

CDIF MELUN
SECT.ROISSY-SENART
CITE ADMINISTRATIVE
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL

77010 MELUN CEDEX

Tél. : 01 64 41 31 77

Mél. : cdif.melun@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil : LUNDI A VENDREDI DE 8H30 A 12H
13H30 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

N° de propriétaire : 493 B00227 K

Réf. adm. : 770 51 022 013 493 A C K

Numéro fiscal : 05 74 687 692 229

Référence de l'avis : 08 77 4478781 84

Tél. : 01 64 06 00 56 Mél. : t077013@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil : TLJ SAUF VEND AMIDI ET SAMEDI
Avec ou sans rendez-vous

Votre trésorerie : TRES. GUIGNES
1 RUE SAINT NICOLAS
77390 GUIGNES

OR G4 F2 47558 270808 172

M BOUCHER FREDERIC DANIEL
ANDRE EPX MEUREE ROSA

34 RUE DE L YVRON

77540 COURPALAY

Établi le : 14-08-2008

N° de rôle : 221

Date de mise en recouvrement : 31-08-2008

Montant de votre impôt	1045,00
Somme à payer	1045,00
Date limite de paiement	15-10-2008

Sur www.impots.gouv.fr, consultez votre compte fiscal et accédez à vos avis de taxes foncières ainsi qu'à l'ensemble de vos données fiscales.

Pour ne plus avoir à y penser !
choisissez le prélèvement à l'échéance
pour vos impôts locaux.

Vous pouvez payer cet impôt :

- en ligne sur www.impots.gouv.fr,
- par adhésion au prélèvement à l'échéance auprès de votre trésorerie jusqu'à la fin du mois précédant la date limite de paiement ou sur www.impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement,
- par TIP, chèque, virement ou en numéraire.

L'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement par TIP ou par chèque, elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

Partie à détacher suivant le pointillé

Papillon
à servir à l'adhésion au
prélèvement à l'échéance
à la mensualisation

ÉTABLIS.	GUICHET	COMPTE	CLÉ
JOIGNEZ	UN	RIB	

M BOUCHER FREDERIC DANIEL
ANDRE EPX MEUREE ROSA
35 RUE DE LA GARE
77390 VERNEUIL L ETANG

5F0059511

Centre N° 06 - NNE : 005002

CR F2 47558 270808 *

En cas de modification, joindre un relevé d'identité
bancaire ou de caisse d'épargne

Veillez débiter mon compte
du montant ci-dessous

DATE	SIGNATURE
------	-----------

Références à rappeler **TIP** Titre interbancaire de paiement
08 77 4478781 84 C 221 2008 77013 15-10-2008

TAXES FONCIERES
Montant en euros : 1045,00

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

087744787819 M

BOUCHER F

002020000129 82221308774478781840770130979806 104500



08 77 4478781 84
M BOUCHER FREDERIC DANIEL
77013





IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION

AVIS D'IMPOSITION TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune, le département
et divers organismes

2008

DÉPARTEMENT SEINE ET MARNE	770
COMMUNE VERNEUIL-L ETANG	493
LIEU DE L'IMPOSITION 35 RUE DE LA GARE	0160

OCCUPANT(S)

Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR) ⑩	Parts-Année
780309448087893	M OU MME BOUCHER FREDERIC DANIEL ANDRE	S	60122	3,00 7

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations	
Valeur locative brute ①	3923		3923	3923	3923		
Valeur locative moyenne	2633		2633	2992	2992		
• général à la base	%		%	%			
② A B A T T E M E N T S							
• personne(s) à charge							
- par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %	15 %			
pour 2 personne(s)	526		526	898	898		
- par personne rang 3 ou +	15 %		15 %	20 %			
pour 1 personne(s)							
• spécial à la base	%		%	%			
• spécial handicapé	%		%	%			
Base nette d'imposition ③	3397		3397	3025	3025		
Taux d'imposition 2008	17,05 %	%	1,03 %	6,48 %	0,161 %		
Cotisations 2008 ④	579		35	196	5	815	
Rappel taux d'imposition 2007	17,05 %	%	1,03 %	6,48 %	0,161 %		
Rappel cotisations 2007							
Variation en valeur ⑪							
Variation en pourcentage	%	%	%	%	%		
Abattements de référence 2003/2008 ⑤	Commune	Syndicat	Inter-communalité	Département	TSE		
• général à la base							
• personnes à charge (rang 1 ou 2)							
• personnes à charge (rang 3 ou +)							
• spécial à la base							
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2007 ET 2008						Frais de gestion ⑥	+ 36
	ANNÉE 2007	ANNÉE 2008	En valeur	En pourcentage	Prélèvement pour ⑥		
(a) Cotisations				%	base élevée		
(b) Allègements				%	Plafonnement ⑦		
(c) = (a) - (b) Somme à payer				%	selon le revenu		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME P							
Taux global 2000	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée		
21,88 %	4930175874K	MAISON		H	3923		
Cotisation-référence 2003 ⑧						Montant de votre impôt	851

-Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations, voir renvoi 11 au verso.



AVIS D'IMPOSITION

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

votée par le Parlement et versée aux entreprises
de l'audiovisuel public

TRES. GUIGNES
1 RUE SAINT NICOLAS
77390 GUIGNES
eco' pli 86 POITIERS CTC 09.10.08 CI202W



6833026429 0004

**M OU MME BOUCHER FREDERIC DANIEL
ANDRE**

35 RUE DE LA GARE

77390 VERNEUIL L ETANG

6833026429 0004

MONTANT DE LA REDEVANCE AUDIOVISUELLE DUE EN 2008

116

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

DÉCOMPTE DES IMPOSITIONS

Etabli le : 10-09-2008

Date de mise en recouvrement : 30-09-2008

N° de rôle : 770

Montant de votre **taxe d'habitation** votée et perçue par la commune, le département et divers organismes

851,00

Montant de votre **redevance audiovisuelle** votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

116,00

TOTAL taxe d'habitation + redevance audiovisuelle

967,00

SOMME TOTALE À PAYER POUR LE

17-11-2008

967,00

RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS

SUR LE CALCUL : AU CENTRE DES IMPOTS 770 05 51 022
CDI MELUN EXTERIEUR
SAID LE CHATELET-CHAUMES
CITE ADMINISTRATIVE
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL

77010 MELUN CEDEX
Tél. : 01 64 41 27 47
Mél. : cdi.melun-exterieur@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil : LUNDI A VENDREDI DE 8H30 A 12H
13H30 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS

SUR LE PAIEMENT : A LA TRESORERIE
TRES. GUIGNES
1 RUE SAINT NICOLAS
77390 GUIGNES
Tél. : 01 64 06 00 56
Mél. : t077013@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil : TLJ SAUF VEND A/MIDI ET SAMEDI
Avec ou sans rendez-vous
N° fiscal : 05 74 687 692 229
Référence de l'avis : 08 77 7053301 41

Vous pouvez payer cet impôt :
- en ligne sur www.impots.gouv.fr
- par prélèvement à l'échéance en contactant le Centre Prélèvement Service au 0 810 012 009 (coût appel local)*
ou par mél. : cps.lille@finances.gouv.fr
- par TIP, chèque, virement ou numéraire.

* Depuis la France métropolitaine et les D.O.M. (hors éventuel surcoût de votre opérateur)

L'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement par TIP ou par chèque, elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

Partie à détacher suivant le pointillé

ÉTABLIS	GUICHET	COMPTE	CLÉ
JOIGNEZ		UN RIB	

En cas de modification, joindre un relevé d'identité
bancaire ou de caisse d'épargne
Veuillez débiter mon compte
du montant ci-dessous

DATE SIGNATURE

M OU MME BOUCHER FREDERIC DANIEL
ANDRE

Centre N° 06 - NNE :005002

35 RUE DE LA GARE
77390 VERNEUIL L ETANG

Références à rappeler : 08 77 7053301 41 C 770 2008 77013 17-11-2008

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9



Taxe d'habitation : 851,00
Redevance audiovisuelle : 116,00
Montant total : 967,00

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

087770533016 M OU MME BOUCHER F

002020000129 54770208777053301410770130932806

96700

08 PAPILLON réservé
à l'adhésion
au prélèvement à l'échéance
et à la mensualisation



77013
08 77 7053301 41
M OU MME BOUCHER FREDERIC DA